

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'HS
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13455 Société : R.A.M

Actif

Pensionnée

Autre

Nom & Prénom : GARROUT TARIQ

Date de naissance : 28/10/1995

Adresse : Backou... Oasi... Casablanca

Tél. : 06.56.26.23.50

Total des frais engagés : 741,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. BERRADA GOUZI Mohamed Hicham
Maladies du Sommeil
Diabète - Cholestérol - Goutte
Nutrition - Obésité
119, Bd Med Bouziane - Imm. Farnatchine 6
3^{ème} Etage - Casablanca - Tél. : 05 22 56 37 38

14 OCT. 2023

Date de consultation : 14 OCT. 2023

Nom et prénom du malade : GARROUT TARIQ

Age :

Lien de parenté : **Lui-même**

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Méninge

Affection longue durée ou chronique : **ALD** **ALC**

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

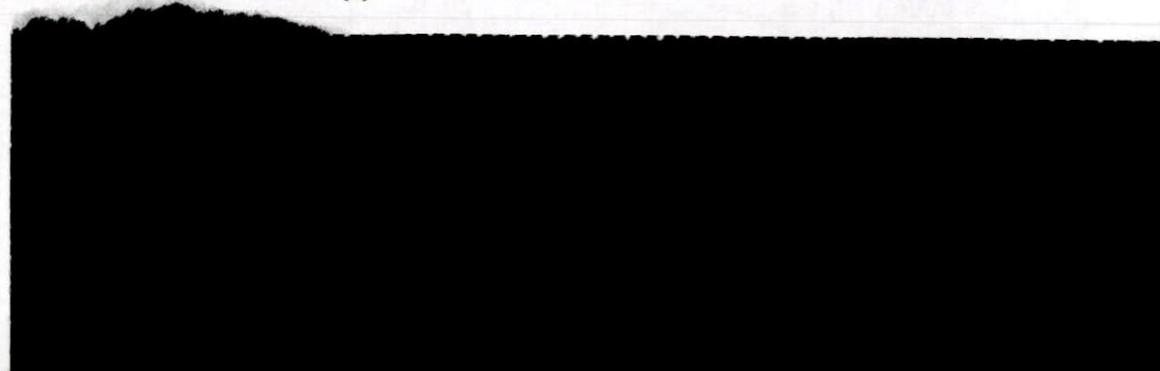
23 NOV. 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e)



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes																
14 OCT. 2023	6		42000	Dr. BERRADA GULI / Mohamed Spécialiste du Sommeil Cholesterol - Cholestérol - Goutte 11, rue Bouzai - Rabat - Maroc Téléphone : 05 22 56 37 38																
EXECUTION DES ORDONNANCES <table border="1"> <tr> <td>Cachet du Pharmacien produit conforme à l'ordonnance</td> <td>Date</td> <td>Montant de la Facture</td> </tr> <tr> <td>PHARMACIE BACHKOU Dr. BERRADA GULI Docteur en Pharmacie Bachkou, 47 Avenue Quartier Bachkou - Casablanca Tél.: 05 22 83 35 45</td> <td>14/10/23</td> <td>441170</td> </tr> </table>					Cachet du Pharmacien produit conforme à l'ordonnance	Date	Montant de la Facture	PHARMACIE BACHKOU Dr. BERRADA GULI Docteur en Pharmacie Bachkou, 47 Avenue Quartier Bachkou - Casablanca Tél.: 05 22 83 35 45	14/10/23	441170										
Cachet du Pharmacien produit conforme à l'ordonnance	Date	Montant de la Facture																		
PHARMACIE BACHKOU Dr. BERRADA GULI Docteur en Pharmacie Bachkou, 47 Avenue Quartier Bachkou - Casablanca Tél.: 05 22 83 35 45	14/10/23	441170																		
ANALYSES - RADIOPHARIES <table border="1"> <tr> <th>Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue</th> <th>Date</th> <th>Désignation des Coefficients</th> <th>Montant des Honoraires</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>					Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires												
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires																	

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hicham BERRADA GOUZI

Spécialiste du Sommeil

Diabétologie - Nutrition et Maladies du Poids

Ancien médecin attaché aux hôpitaux de France

Membre des sociétés savantes françaises :

SFRMS - SFD - SFN - AFERO

• Insomnies - Apnées - Polysomnographie

• Diabète - Insulinothérapie Fonctionnelle - Alimentation

• Cholestérol - Triglycérides - Goutte

• Obésité - Maigreur - Coaching Nutritionnel

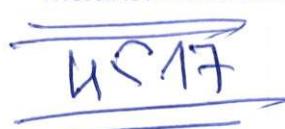
Enfants - Adultes



14 OCT. 2023

Casablanca le : الدار البيضاء في :

Mr, Mme, Enfant : 

A revoir le : 

Libre

19 37

01 min

IS

PHARMACIE T. AMRI
Docteur en Pharmacie
Projet ERAC Bachkou 4/148, Bd de la Mecca
Quartier Bachkou - Casablanca
Tél.: 05 22 63 35 45

IS

15 27 - 02 min

119، شارع محمد بوزيان - إقامة فرجتine 6 - الطابق الثالث - حي السلامه (فوق بنك BMCI)

119, Bd. Mohamed Bouziane - Imm. Farhatine 6 - 3ème Etage - Hay Essalama (Au-dessus de la BMCI)

05 22 56 37 38 cabinethberrada@gmail.com - www.hichamberrada.ma

الدكتور هشام براة كوزي

أخصائي اضطرابات النوم
داء السكري - القىذفة - أمراض الوزن

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا

عضو الجمعيات الفرنسية للأبحاث الطبية

الارق - توقف التنفس - تسجيلات النوم

داء السكري المزمن - الماهم - الطفل والكبير

الكوليستيرول - الدهون الثلاثية - التغذية

السمنة - التحادة - الريبة الغذائية والسلوكية

الأطفال و الكبار



02 mor

02 mor x 02 mor

T = 441,50

Dr. BERRADA GOUZI Mohamed Hicham

Maladies du Sommeil

Diabète - Cholestérol - Goutte

Nutrition - Obésité

119, Bd Med Bouziane - 11th. Farnatchine 6

3^{me} Etage - Casablanca - Tel. : 05 22 56 37 38

Librax® 5/2,5 mg

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT 23062 PER 04/2026
PPV 21.00 DH



8 051128 634501

230784

09/2026

Lot:
A consommer
avant le:

PPC : 89,50 DH



PRODEFEN®
Complément alimentaire

PPC : 99 Dhs

Lot : 129094
Date de Fab : 03.2023
Date de Pér : 03.2025

Lot : 129094
Date de Fab : 03.2023
Date de Pér : 03.2025